

Pierre DUDIEUZERE

Maire

Monsieur Bernard SUZANNE
Conseiller municipal
9 rue de la Fontaine
34740 Vendargues

Monsieur le Conseiller Municipal,

Conformément à l'esprit républicain qui m'anime, je viens par la présente répondre à votre ~~dernier mail concernant votre analyse des notes d'essence et de péage du véhicule municipal~~ que j'utilise.

Vos calculs tenant plutôt d'une recherche subjective à charge que du respect des plus élémentaires lois mathématiques il m'est tout de même difficile de commenter avec précision des "dates en rouge" simplement issues d'une arithmétique qui vous est propre.

Je comprends le fond de votre démarche qui se focalise sur la campagne des élections régionales et l'utilisation de mon véhicule. Je suis flatté de votre comparaison avec Stéphan Rossignol, mais permettez-moi de vous rappeler que je n'étais pas tête de liste dans l'Hérault mais simple colistiers, de fait, les réunions auxquelles j'ai participé étaient locales.

Qui plus est, je n'ai jamais eu à me rendre ni à Toulouse ni à Rodez puisque j'ai eu le plaisir que ce soit Dominique Reynié tête de la liste régionale qui vienne à moi.

Ceci étant dit, je tiens surtout à attirer votre attention sur le fait que je ne suis pas le seul à utiliser ce véhicule même si j'en suis le conducteur principal.

J'en veux pour preuve les déplacements effectués dans le cadre de l'Hippomobilité sur Besançon, Valence et sur Rodez entre autre et je vous laisse le soin d'effectuer le calcul du kilométrage cumulé sur ces destinations.

Par contre à la lecture détaillée des factures de carburant il apparait effectivement deux relevés le 27 septembre et le 28 octobre qui correspondent à des jerricans utilisés pour brûler du bois à la Cadoule et qui auraient dû être imputés aux services techniques.

Je vous remercie d'avoir contribué à la correction de cette erreur d'écriture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Municipal, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pierre DUDIEUZERE

